

Grève générale : «un beau mouvement» reconduit pour l'arrivée de la ministre Pau-Langevin



Bien que le syndrome de 2011 ait freiné certaines ardeurs, c'est une belle mobilisation qui a rassemblé salariés du privé et du public ce mardi. Entre 1.000 et 2.000 personnes selon les champs de vision, qui défendaient à la fois l'application du code du travail, mais aussi des revendications propres. Le mouvement est reconduit pour l'arrivée de George Pau-Langevin la semaine prochaine.

Page 2

Social

Déblocage possible du port de Longoni



Page 4

Loi de finances

L'Assemblée vote le budget de l'Outre-mer



Page 6



Votre portail captif par



Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Social

Grève générale : «un beau mouvement» reconduit pour l'arrivée de la ministre Pau-Langevin



La manifestation passe à côté du CHM

Bien que le syndrome de 2011 ait freiné certaines ardeurs, c'est une belle mobilisation qui a rassemblé salariés du privé et du public ce mardi. Entre 1.000 et 2.000 personnes selon les champs de vision, qui défendaient à la fois l'application du code du travail, mais aussi des revendications propres. Le mouvement est reconduit pour l'arrivée de George Pau-Langevin la semaine prochaine.

«Allons enfants de la mangrove, le jour de grève est arrivé»... faute de grossir les rangs des manifestants, certains se sont sentis l'âme lyrique ce mardi 3 novembre. En tout cas, on peut dire que Mayotte s'est réconciliée avec ses manifs aujourd'hui: aucun débordement, même pas un petit tour de rond-point supplémentaire tout juste une

halte de deux minutes devant le commissariat de police et un bref arrêt devant la préfecture.

Lorsque le cortège s'est élançé vers 10 heures, ils étaient un peu plus de mille à affronter un soleil de plomb, sur la montée de la mairie puis du commissariat. «Plutôt 2.000», insiste un syndicaliste, alors que la police en estimait 900. Il faut dire que l'on a perdu l'habitude de compter autant de manifestants à la fois, les enseignants en étaient tout émus... Mais justement, beaucoup de défections dans leurs rangs.

IBS en force

Car le syndrome de 2011 et de ses débordements était toujours présent dans les esprits, «chez nous, beaucoup sont grévistes, mais peu

sont présents», indiquait une municipalité. Outre les représentants de l'intersyndicale CGT Ma-CFDT-FO-FAEN-Solidaires-FSU, quelques élus se tenaient en tête de file, comme le conseiller départemental Issoufi Hadj Mhoko, et les deux maires de Bandrélé et Sada.

Pour quelques uns, c'était leur première manif. Un dépuclage en douceur donc, puisque seulement rythmée par des appels «à retrouver notre ancienneté», pour les agents de la fonction publique, ou les coups de tam-tam des salariés d'IBS. Un déplacement en force du carriériste, dont le représentant du personnel Saïd Baharou voulait interpellé sur les récents échos de leur expulsion proche, à la suite d'une décision de justice de l'année dernière, «et la perte d'emploi pour les 151 salariés». Il n'a pas souhaité évoquer le transfert de l'activité envisagé vers Longoni.

Une retraite calculée sur un quart d'activité

L'association de réinsertion des délinquants Tama était aussi présente, à travers son directeur Philippe Duret qui défend l'application des conventions collectives: «Nous effectuons le même travail que nos collègues métropolitains, sur des problématiques parfois plus lourdes, mais sans conventions collectives du travail social à Mayotte.» Sans majoration de salaire, difficile de tenir la route, «nos salariés préfèrent se diriger vers l'éducation nationale qui offrira une indexation de 30% au 1er janvier prochain.»

Salim Nahouda, CGT Ma, l'initiateur de cette journée est un tantinet déçu, «les délégués se

sont bien mobilisés, le personnel moins.» Une manifestation qui drainait les salariés, du privé et du public.

La Police municipale était également représentée, «après 20 ans de carrière, on ne m'en reconnaît que 5!», témoignait l'un de ses membres. Pour les deux maires de Sada, Anchya Bamana, et de Bandrélé Ali Moussa Ben Ali, il s'agit avant tout de «soutenir les mahorais dans les inégalités qui subsistent».

« Je ne suis pas ministre! » se défend Seymour Morsy

«Un beau mouvement», commentait un connaisseur qui a «fait 2011», comme d'autres ont «fait mai 68», mais qui met en garde: «Il ne faut pas reconduire, parce que ça peut partir dans tous les sens. Nous devons nous servir de cette journée comme moyen de pression et menacer de remettre ça plus tard, en plus fort.»

La délégation reçue en préfecture à 11h, a lu au représentant de l'Etat une déclaration liminaire, déplorant que sur le sujet de la transposition du code du travail, «les syndicalistes se heurtaient à un mur». Plus de deux heures après, ils en ressortaient avec une sentence très «Morsyenne», «je ne suis pas ministre!»

Le préfet invitait donc les syndicalistes à se tourner vers George Pau-Langevin lors de son arrivée entre le 9 et le 11 novembre. Rappelons que la ministre chapeaute l'Outre-mer, et qu'il sera malgré tout difficile pour elle de s'engager sur la transposition du droit du travail.

Les syndicats UNSA et CFE-CGC avaient été reçus par le préfet hier,

et avaient informé de plusieurs propositions: la nomination d'une commission administrative du travail pour examiner les dispositions prioritaires du code du travail, et «avant fin février 2016, un point administratif sera fait sur la question avec les syndicats avec la mise en place d'un séminaire regroupant les représentants syndicaux nationaux, locaux et l'administration sur la question de la transposition du code du travail», rapportait la CFE-CGC.

Une décision était prise par l'intersyndicale, «celle de reconduire le mouvement, mais lors de l'arrivée de la ministre», qu'elle est allée transmettre à la base d'une centaine de manifestants toujours présents place de la République: «La ministre a assuré qu'elle allait nous recevoir. Nous ne bougerons pas des accès de la préfecture tant que nous n'aurons pas les réponses qu'elle nous doit», informait Thierry Wuilliez.

«Si elle vient le 9, nous serons là le 9! Si elle vient le 10, nous serons le 10!» Les manifestants se sont séparés sur cette promesse de nouveau rendez-vous.

Anne Perzo-Lafond

Economie

5èmes rencontres entrepreneuriales Mayotte-Madagascar

Les 5èmes Rencontres Entrepreneariales Mayotte Madagascar sont programmées pour la fin du mois: Tananarive - Tuléar: dîners les lundi 23 à Tananarive, mardi 24 à Fianarantsoa, et mercredi 25 novembre à Tuléar. Le thème en sera la présentation des derniers développements de l'économie de Mayotte et les opportunités d'investissements après une présentation succincte de l'histoire des relations entre Mayotte et Madagascar.

Des rencontres particulières B2B le mardi 24 novembre au matin pourront être organisées au Motel d'Anosy avec des cadres et PDG de groupes industriels, immobiliers et du secteur agro-alimentaire opérant ou ayant leur siège social dans la capitale de Madagascar. Tous ces opérateurs de la région se sont engagés à réfléchir sur la possibilité de collaboration avec les chefs d'entreprise de l'île de Mayotte.

Il s'agit de profiter des opportunités qu'offre la proximité entre les deux îles, notamment «une langue commune, une histoire souvent commune, une proximité géographique, et peu d'exploitation en termes économiques de ces facteurs communs de réussite», et «une très grande variété dans les exportations possibles à partir de Madagascar et de Mayotte dans le respect du nouveau statut de l'île de Mayotte qui va offrir des opportunités de partenariats et d'investissements jamais connues à ce jour.»

Les personnalités invitées sont les groupements professionnels mahorais et les chambres consulaires mahoraises ainsi que le Conseil Départemental de Mayotte.



Social

Déblocage possible du port de Longoni



Un salarié de la Smart dans le défilé d'hier matin

Le préfet réunissait les salariés et la direction de la SMART cet après-midi. Il annonce désormais l'implication de l'Etat dans les négociations en compagnie des trois parties: le conseil départemental, gestionnaire, Mayotte Channel Gateway (MCG), le délégataire de la gestion, et le maintenanceur SMART.

A l'heure de notre bouclage, en début de soirée, les salariés de la SMART, qui se sont engagés auprès du préfet à lever le barrage, sont actuellement en discussion avec la base qui bloquait toujours le port. Ils se disent sceptiques, « le secrétaire général de la préfecture Bruno André n'a pas tenu les engagements qu'il nous avait donnés. » Une nouvelle réunion est programmée au port entre salariés ce mercredi à 6h.

Hier, à 18h : La rencontre aura été fructueuse: « il y aura dès demain matin une reprise d'activité au port de Longoni », annonce à préfecture. Le préfet Seymour Morsy a annoncé vouloir reprendre le flambeau des négociations

en réunissant donc Ida Nel, à la tête de MCG, les cogérants de la SMART, le personnel délégué et le conseil départemental. « Les deux sociétés en présence doivent pouvoir travailler en bonne entente », fait savoir la préfecture.

Des négociations se tiendront dans les prochaines semaines malgré l'échéance d'expulsion de la SMART au 3 novembre: « le préfet a indiqué qu'en tant que représentant de l'Etat, toute rupture d'approvisionnement de l'île relevait de sa responsabilité », rapport Salim Nahouda, le secrétaire départemental de la CGT Ma. Ce qui sous-entendrait qu'il n'y aura pas d'expulsion qui compromettrait le traitement des containers. Salim Nahouda se dit satisfait que l'Etat s'engage « après l'abandon provoqué par l'arrêté préfectoral de 2009 transférant la gestion du port au département ». Une preuve supplémentaire d'une décentralisation aléatoire dans nos DOM.

Les engins de levage qui bloquaient l'entrée du port de Longoni doivent être enlevés d'ici demain matin.

Social

Les agents de l'action sociale déposent un nouveau préavis de grève



Un premier mouvement de protestation en octobre 2013

L'annonce du nouveau déficit du département leur fait craindre une nouvelle contraction des moyens qu'ils jugent déjà déficients : les agents de l'intersyndicale de la Direction du social souhaitent peser de tout leur poids sur le budget 2016 du département.

Ils reprennent leur mouvement de protestation. Les agents de la Direction de la Santé et du Développement Social (DSDS) ont peaufiné aujourd'hui leur plateforme revendicative : « nous allons la déposer dans la semaine avec un préavis de grève qui prendra effet le 24 novembre. Notre objectif n'est pas de bloquer, mais d'ouvrir les négociations », indique un de leur représentant. Constitués en intersyndicale CGT, CFE-CGC, Sud CT, le syndicat FO les a rejoints pour l'occasion.

Ils reprochent à leur autorité administrative de ne pas les avoir écoutés lors de leur précédent mouvement il y a un mois, lui-même répliqué d'une manifestation d'octobre 2013 au protocole d'accord qu'ils jugent insuffisamment appliqué. Ils réclament donc toujours des

moyens pour travailler, « en véhicules, ordinateurs et produits d'hygiène », une reconsidération des effectifs des agents « il y a une carence notamment en personnel spécialisé en médico-social où un infirmier doit gérer 3 fois plus de patients qu'en métropole », et enfin une planification des carrières des agents.

« Depuis 2004, on nous annonce une montée en puissance du budget allouée à l'action sociale »... Ils déplorent de ne pas avoir assez revendiqué par le passé : « l'image d'agent du conseil départemental est déjà difficile à porter, nous ne voulions pas en rajouter. »

« Un avancement gelé ou à la tête de l'agent » Conseil général batiment

Le malaise est profond, puisqu'il met en cause la gestion financière du conseil départemental et sa répartition. « Une seule personne assure l'arbitrage, qui est souvent de complaisance. Moyennant quoi, nous ne sommes toujours qu'à 16% du budget total quand les autres départements français bénéficient de 60%. » Ils assurent pourtant avoir fait remonter leurs demandes.

Pour avoir un aperçu de leurs frustrations, il faut entendre qu'en temps de disette, de déficit budgétaire, on leur demandait de se serrer la ceinture, « et en période d'équilibre, les services restaient sous-dotés, l'avancement gelés, ou à la tête de l'agent. » C'est pourquoi l'annonce du nouveau déficit de la collectivité a remis le feu à

des poudres encore brûlantes, « nous avons déjà donné, mais nous craignons de nouveau une année 2016 difficile ».

Ce qui impose désormais que des règles de bonne gouvernance soient suivies. Le conseil départemental avait indiqué qu'un comité de suivi était installé pour la mise en place des avancées au début du mois d'octobre. « Les agents doivent avoir confiance dans notre volonté de faire avancer les choses dans le bon sens », déclare Issa Abdou, l'élu en charge de l'Action sociale et de la Santé, qui rappelle que la nouvelle équipe doit être jugée sur son budget 2016.

Un budget qui ne sera pas voté avant le mois de février, comme nous l'avait précisé le Directeur général des services, alors que le Débat d'orientation budgétaire se tiendra début décembre dans l'hémicycle. Et les agents comptent bien avoir leur mot à dire d'ici là.

Anne Perzo-Lafond

Sport

Trois équipes de jeunes Mahorais pour les 1ers Jeux scolaires des Îles de l'océan Indien

Mayotte s'apprête à engager 3 équipes aux 1ers jeux scolaires des îles de l'océan Indien, dénommées les Gecko Games ou Jeux des margouillats. Ils se tiennent à Maurice du 9 au 13 novembre. Comme pour les Jeux des Îles des adultes, seront représentées Madagascar, Maurice, Rodrigue, La Réunion, les Seychelles et Mayotte. Il ne manquera donc que les Maldives. Mais contrairement aux JIOI, les équipes ne représenteront pas leur île mais leur établissement. Et ce sont des minimes qui sont engagés.

Pour Mayotte, 8 jeunes, 4 filles et 4 garçons, des collèves de Passamainty, Pamandzi et Mtsangamouji seront du voyage. Ces établissements ont été choisis car leur association sportive faisait partie des plus dynamiques l'année dernière.

Ces 3 équipes seront engagées sur un grand nombre de disciplines: l'athlétisme (avec une course, un lancer et un saut), du beach-volley, des activités nautiques (paddle ou kayak), du raid multiactivités avec 10 épreuves dont une course de pneus... Mais aussi du patrimoine, avec un rallye urbain et des conférences.

Si les 8 membres de chaque équipe ne participeront pas à toutes les compétitions, l'équipe doit tout de même être représentée dans chaque discipline.

Les Mahorais sont partis pour une belle aventure. Le décollage de Mayotte est prévu le samedi 7 novembre et le retour le samedi 15 novembre. «Même s'il s'agit d'une compétition, l'état d'esprit de ces Jeux se place plutôt du côté de la rencontre, de la convivialité et de l'échange», précise Hervé Curat de l'UNSS Mayotte.



Loi de finances

L'Assemblée vote le budget de l'Outre-mer



George Pau-Langevin et le gouvernement défendent leurs choix

Christian Eckert, secrétaire d'État au Budget, et George Pau-Langevin devaient défendre le budget de la mission Outre-mer ce mardi à l'Assemblée nationale. Défis et exonérations de charges concentrent les débats.

Un budget stable par rapport à l'an dernier mais avec quelques modifications notables. Voilà comment on peut caractériser le budget 2016 de la mission Outre-mer qui devait être adoptée en séance publique par l'Assemblée nationale ce mardi après son passage devant la commission élargie de l'Assemblée il y a quelques jours.

Deux points suscitent particulièrement le débat dans ce budget. Le premier concerne la prolongation de la défiscalisation jusqu'en 2020 et son remplace-

ment progressif par le crédit d'impôt. C'est l'échéance de ce changement qui focalise les arguments des uns et des autres. Patrick Ollier, le rapporteur (LR) de la commission des affaires économiques, a indiqué qu'il devait déposer un amendement pour prolonger le dispositif actuel de défisc jusqu'en 2025. Le député Serge Letchimy a plaidé pour 2022.

Exonérations recentrées

Christian Eckert, le secrétaire d'État au Budget, et George Pau-Langevin, la ministre de l'Outre-mer, avait précisé à la commission que cette évolution permettait de «donner de la visibilité et de la durée aux entreprises» en insistant sur le côté favorable du crédit d'impôt (40%) comparé à celui de la défiscalisation (33 à 35%).

L'autre sujet porte sur le recentrage sur les bas et moyens salaires des exonérations de charges sociales. Ce «coup de rabot» de 80 millions d'euros porte sur l'enveloppe des exonérations de charges sociales patronales qui représente 1,136 milliard. A gauche comme à droite, ce recentrage ne satisfait personne, mais le gouvernement le justifie par un effet d'aubaine qu'il gomme: pour les salaires équivalents à deux SMIC, l'incitation à l'embauche n'existe plus, l'entreprise recrutant le salarié, exonération ou non.

D'autres avantages

Ce système des exonérations de charge remonte à 2009 mais il a déjà été raboté de 90 millions en 2014. Ce que les députés devaient adopter ce mercredi, c'est une nouvelle règle d'exonération. Elle s'appliquera dans trois catégories ultramarines: les entreprises de moins de onze salariés (tous secteurs confondus), les entreprises de plus de 11 salariés œuvrant dans un secteur éligible à la défiscalisation (ce qui exclut les banques, les assurances, la grande distribution...) et enfin les entreprises de secteurs exposés à la concurrence (tourisme, agri-nutrition, énergie, environnement, recherche et développement et les nouvelles technologies de l'information et la communication).

Ces trois catégories fonctionnent sur le même modèle mais les curseurs ne sont pas placés au même endroit entre un niveau de salaire d'exonération totale, puis une tranche plafonnée et un seuil à partir duquel elle devient dégressive.



L'hémicycle de l'Assemblée nationale (crédits photo: AN)

Patrick Ollier, estime que ce changement va exclure 10.000 salariés du dispositif et diminuer l'avantage des entreprises pour 41.000 autres. Ces chiffres ne sont pas contestés par le gouvernement qui rappelle simplement que l'entrée en vigueur du CICE à 9% au premier janvier et la fin des cotisations familiales à partir du 1er avril représente pour les entreprises une enveloppe globale 200 millions d'euros dont elles bénéficieront en 2017... Le principe des vases communicants.

Enfin, il est à noter que l'aide à la continuité territoriale voit son enveloppe augmenter de 1,3 million à 33,6 millions. Elle s'enrichit d'une aide à la continuité funéraire avec un soutien aux personnes endeuillées et au rapatriement des corps.

RR
avec le JIR.



Faune marine

Une baleine rarissime dans la région: Le rorqual d'Omura observé à Nosy Bé



Le rorqual d'Omura officiellement identifié dans le Canal du Mozambique (Capture d'image: JIR/Salvator Cerchio)

La saison des baleines n'a pas été très riche à Mayotte comme dans tout le sud-ouest de l'océan Indien. Mais les amateurs de cétacés pourront se consoler en apprenant qu'une espèce particulièrement rare habite non loin de chez nous. A Madagascar, une équipe de biologistes marins vient de faire une découverte scientifique majeure. Ils ont publié leurs travaux dans la revue Royal Society Open Science.

Ces biologistes ont eu la surprise de découvrir une population de rorquals d'Omura, alors qu'ils conduisaient des expéditions d'évaluation de la populations de cétacés sur la côte nord-ouest de la Grande Île, dans la région de Nosy-Be et de la péninsule de Nosy Irania.

Les baleines d'Omura forment une espèce qui n'a été identifiée qu'en 2003 par trois chercheurs japonais et baptisée en l'honneur

du cétologue nippon Hideo Omura. Cette baleine est assez petite, elle ne mesure que de 7 à 11 mètres (contre 30 mètres pour la baleine bleue). Jusqu'à la découverte des biologistes dans les eaux malgaches, le rorqual d'Omura n'était connu que par quelques spécimens échoués aussi bien dans l'océan Indien ou dans le Pacifique.

Mâchoire blanche et noire

«Ces dernières années, beaucoup de gens ont affirmé avoir observé des rorquals d'Omura, mais aucun de ces témoignages n'a été confirmé. Ils habitent très loin des côtes et il est difficile de les repérer en raison de leur petite taille. En plus, ils ne crachent pas de l'eau», explique Salvator Cerchio, chercheur spécialisé dans la conservation des mammifères marins au sein de la Wildlife Conservation Society (WCS) de New York, et membre de l'expédition.

Après huit années d'observations effectuées de 2007 à 2014, l'équipe a présenté la première étude «génétiquement confirmée» sur les baleines d'Omura à Madagascar: «Quand on a clairement vu que la mâchoire droite était blanche et que la gauche était noire, nous savions que nous avions affaire à eux. Le seul problème, c'est que ces rorquals n'étaient pas décrits de ce côté-ci de l'océan Indien mais plutôt du côté de la Thaïlande ou des Philippines», poursuit Salvatore Cerchio.

L'étude génétique a été réalisée à partir de prélèvements effectués sur 18 individus adultes. Elle a permis d'établir qu'il s'agissait d'une petite population sédentaire. L'observation de quatre mères avec des petits a montré que le site était utilisé pour la reproduction.

Une nouvelle expédition doit être conduite durant ce mois de novembre pour évaluer les risques pesant sur cette population de rorqual d'Omura.

Le JDM
avec le JIR



Sport

Jeunes et féminines, toujours plus de footballeurs et de footballeuses



52 clubs engagés sur le tournoi U13 le week-end dernier

Après la victoire de l'ASC Kawéni ce dimanche au Baobab dans un tournoi U13 avec 52 clubs engagés, un constat s'impose: le football à Mayotte prend toujours plus d'ampleur et se donne les moyens d'attirer encore davantage de licenciés.

C'était un des événements sportifs du week-end: 58 équipes venues de 52 clubs s'affrontaient sur 4 terrains à Mamoudzou. Ces benjamins (U12/U13), nés en 2002 et 2003, étaient 850 à se disputer le titre finalement remporté par l'ASC Kawéni, une victoire méritée compte tenu des bons éléments du collectif mais aussi pour l'éducateur qui suit l'équipe depuis plusieurs années.

Les jeunes sont toujours plus nombreux à plébisciter la pratique du foot à Mayotte. La seule ca-

tégorie U13 compte 1.100 licenciés... plus que le rugby mahorais tout entier, pour donner une idée de la force et de l'attrait du ballon rond dans notre département. «Le foot est un sport de masse parce que c'est un sport sympa, simple, praticable partout et qu'il est bien rentré dans la culture mahoraise», explique Guillaume Brouste, conseiller technique de la ligue (LMF).

Pour autant, si le foot mahorais bénéficie aussi de la surmédiatisation avec des jeunes qui peuvent s'identifier, il ne se repose pas sur ses lauriers. «C'est vrai que la demande est là mais il faut aussi provoquer un élan», souligne Guillaume Brouste. La ligue forme ainsi les éducateurs, dans des temps où les échanges peuvent être complets. Pendant la période du ramadan par exemple, la ligue



Quatre terrains mobilisés et une phase finale au Baobab

organise des sessions de formation l'après-midi avant le foutari où les discussions peuvent se poursuivre.

Des formations et des projets

«On forme une centaine d'éducateurs tous les ans aux différents certificats fédéraux de football (CFF), avec par exemple des modules gardien de buts ou arbitrage, ou encore sur un programme 'santé, sécurité'», précise Guillaume Brouste. Actuellement, 17 éducateurs sont en formation BMF (brevet de moniteur de football) et ce sont ces encadrants qui ont arbitré le tournoi U13 de ce week-end.

Actuellement, si les clubs n'ont pas toujours beaucoup de moyens à consacrer aux jeunes, les entraînements pourraient s'enrichir de nouveaux moments. La fédéra-

tion (FFF) souhaite développer de courts modules de 5 minutes pendant lesquels les jeunes aborderaient le foot différemment à travers des quiz, des questions sur l'hygiène de vie... Un «projet éducatif fédéral» qui n'en est qu'à ses balbutiements à Mayotte mais qui pourrait se développer.

Les footballeuses enfin reconnues

Les jeunes sont toujours plus nombreux, les féminines aussi. Les filles des U15 sont ainsi passées de 48 l'an dernier à 108 cette saison. Même tendances chez les seniors, avec 253 licenciées contre 195 l'an dernier.

Le samedi 14 novembre leur sera d'ailleurs entièrement consacré avec une belle journée de foot à Chiconi de 11h à 17h. Au programme, des animations pour les

plus petites, un tournoi U13 pour lancer un véritable championnat, un tournoi U16 et un autre senior à 8. Ces moments seront le prélude aux finales de la Coupe de Mayotte U16 et celle des seniors qui opposera Jumelles au FCM.

A noter aussi la journée du dimanche 6 décembre où un tournoi de beachfoot est prévu à Sohoa de 8h à 17h30, pour développer une nouvelle pratique sportive.

Malgré les déboires dont se relève doucement mais sûrement la ligue, le football mahorais n'est pas disposé à se laisser rejoindre par d'autres disciplines.

RR

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.